

que ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont assisté à cette harangue, voudront bien me faire parvenir un écrit signé d'eux *tous*, et que je pourrai rendre public, par lequel ils déclareront que cette harangue, *telle qu'elle a été prononcée*, ne contenait rien d'offensant ni d'injurieux. C'est un service important qu'ils rendront à l'auteur encore plus qu'à moi.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DALEMBERT.

II. Réponse de la Société royale.

Monsieur,

La Société royale voit avec peine, par la lettre que vous lui avez adressée, votre mécontentement contre le P. Tolomas, et le désir qu'elle a de vous obliger l'engage à vous fournir les éclaircissements que vous exigez d'elle.

La harangue que ce religieux prononça, à l'occasion de la rentrée des classes, est du ressort des collèges : l'académie n'y a point assisté : elle n'en a fait ni la lecture, ni l'examen, et n'en peut porter aucun jugement, parce que sa juridiction ne s'étend pas au delà des bornes de ses exercices.

Pour vous prouver néanmoins, Monsieur, que nous n'ignorons point les égards qui sont dus à votre réputation et à la supériorité de vos talents, que nous sommes empressés à vous procurer la satisfaction qui dépend de nous, la compagnie a fait lire votre lettre en pleine assemblée et en présence de l'académicien dont vous vous plaignez. Il a protesté hautement qu'on l'avait desservi auprès de vous ; qu'il n'a jamais eu l'intention de vous offenser ; qu'il est prêt à affirmer que son discours ne contient aucun trait qui puisse vous regarder personnellement.

Il s'est enfin exprimé sur votre compte en des termes si décents, si honorables, que l'Académie n'a pas cru pouvoir prendre un meilleur parti que de le charger (sur l'offre qu'il

en a faite) de vous écrire pour se justifier lui-même auprès de vous.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire au nom de la Société royale sur une affaire qui lui est totalement étrangère, dans laquelle elle n'est entrée que par considération pour votre mérite personnel et pour le rang que vous tenez dans le monde savant.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOLLIOD-MERMET,

Secrétaire perpétuel de la Société royale de Lyon (†).

P. S. Ne soyez pas surpris, Monsieur, du retardement de la réponse de l'Académie : votre lettre, datée du 30 janvier, ne lui a été remise que le 14 courant.

III. *Lettre du père Béraud à M. Dalember.*

Monsieur,

J'étois à la séance de notre société lorsqu'on y fit la lecture de votre lettre, dans laquelle vous vous plaignez du discours du P. Tolomas. L'honneur que j'ai d'être correspondant de l'Académie des sciences, dont vous êtes un des principaux ornements, la sincère estime dont je suis pénétré pour votre mérite et vos ouvrages, que j'ai lus et que je lis encore avec un nouveau plaisir, m'engagent à vous donner dans cette occasion des preuves de mon zèle pour ce qui

(†) Bollioud-Mermet (Louis), né à Lyon le 13 février 1709, mort en 1793, auteur de quelques opuscules dont le plus connu a pour titre : *De la Bibliomanie*; La Haye (Lyon), 1763, in-8°. Il a laissé en manuscrit un *Précis de l'histoire de l'Académie de Lyon*, dont il existe une copie dans les archives de cette compagnie. Deux autres académiciens, tels que Pierre Dugas, mort en 1757, et l'abbé Pernetty, mort en 1777, avaient aussi traité le même sujet; mais leurs travaux sont restés inédits. Espérons qu'il n'en sera pas ainsi de l'Histoire de cette Société savante composée par M. Dumas, sur un plan beaucoup plus étendu, et qui formera 2 vol. in-8°.